

RAPPORT N° 350 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 27 AOÛT 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 20 au 27 août 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins une (1) personne a été assassinée au cours de cette période en province de Ngozi.

Le rapport déplore aussi les cas de deux (2) personnes qui ont été grièvement blessées par balles tirées par le responsable provincial du Service National de Renseignement (SNR) en province de Rutana et de deux (2) autres personnes qu'il a également torturées. Enfin, le rapport regrette le cas d'une jeune fille qui a été violée par un membre de la milice Imbonerakure en province de Rumonge.

1. Atteinte au droit à la vie

- Dans la journée de vendredi 26 août 2022, le corps sans vie d'une femme connue sous le nom d'Astérie Miburo a été découvert dans le marais de la rivière Nyakijima sur la colline Mivo en commune et province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon les témoins de la découverte macabre, la victime a été tuée puis décapitée par des individus non encore identifiés. Les mêmes sources soupçonnent que la défunte Astérie Miburo serait victime d'un conflit foncier et précisent qu'elle avait procédé la veille de son assassinat à la levée de deuil définitive de son époux.

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Au petit matin de samedi 20 août 2022, le responsable du Service National de Renseignement (SNR) en province de Rutana (sud-est du Burundi) a grièvement blessé par balles deux des trois motards fraudeurs de carburant en provenance de

la Tanzanie sur la colline de Ngomante de la zone de Gakungu en commune de Giharo, à la frontière entre les deux pays.

Selon des témoins, le responsable du SNR à Rutana a tenté d'arrêter les trois fraudeurs qui ont refusé d'obtempérer et il a alors tiré plusieurs balles en leur direction touchant ainsi deux d'entre eux.

Les mêmes sources ont précisé que les patrons des fraudeurs, le prénommé Vianney et le surnommé Runyabuye, ont été arrêtés et torturés avant d'être embarqués vers le cachot du SNR au chef-lieu de la province de Rutana. Ils ont été libérés le lendemain après avoir payé solidairement une somme de deux millions de francs burundais (2000000 FBU) en guise de corruption.

3. Cas de violence basée sur le genre

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi en date du 20 août 2022 révèle qu'une jeune fille C. N., âgée de 14 ans, a été violée samedi 13 août 2022 par un membre de la milice Imbonerakure connu sous le nom de Marc Ninteretse sur la colline de Rutumo de la zone de Minago, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Marc Ninteretse, âgé de 33 ans, a trompé la victime en lui donnant un billet de mille francs burundais (1000 FBU) après lui avoir demandé de l'aider à faire la propreté aux alentours de sa boutique et il en a alors profité pour la violer dans un buisson sur le chemin de retour à la maison.

Les mêmes sources ont précisé que la victime a été conduite au centre de santé de Magara pour des soins appropriés tandis que le présumé auteur du viol a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge pour une enquête judiciaire.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.